

Systeme complet manches à vent

Réf: MAIR30-MAIR30

Les installations industrielles doivent, dans le cadre de la réglementation sur les installations classées, mettre en place un dispositif indiquant la direction du vent.

(Instruction du 4/9/1970, circulaire du 24/7/72) ministère chargé de l'environnement.



Le mât simplifié mesure 4 mètres et est disponible en version fixe ou basculante (permettant d'accéder à la manche sans échelle).
Hauteur 4 m en 2 éléments de 2 m.

Il est livré avec sa girouette ainsi que son jeu de haubans (pour la version fixe) et sa fixation avec des fers « U » galvanisés de 150 x 10 cm à sceller.
Livré avec boulonnerie M 10.

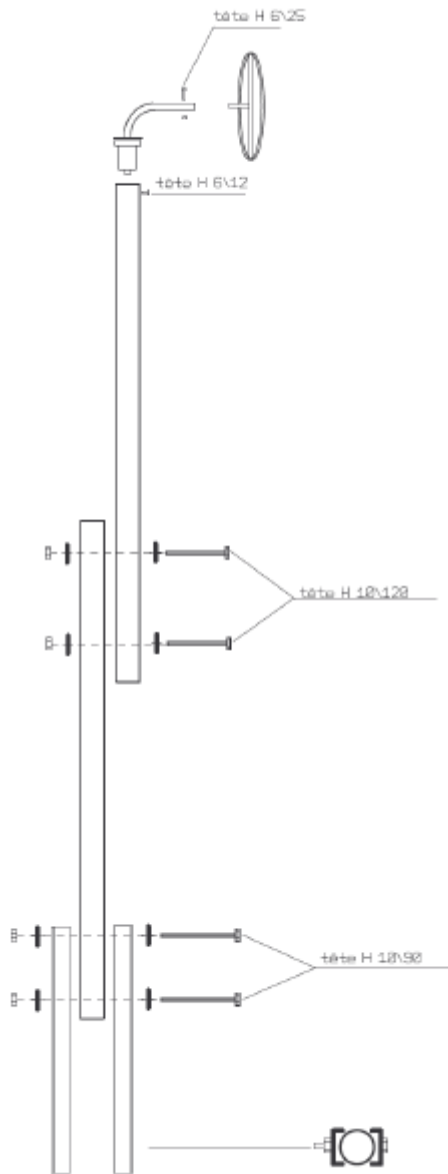
La girouette est composée d'un tube Ø 20 mm en aluminium.
Rotation sur bague polyester

Trois diamètres de girouettes sont disponibles avec les manches à vent correspondantes :

- Ø 300 mm x 1800 mm,
- Ø 400 mm x 2500 mm
- Ø 500 mm x 2250 mm

	Mât simple
Hauteur	4 mètres
Basculement	Version fixe ou basculante
Protection	Acier galvanisée
Peinture	Blanche
Fixation	Par fer U
Girouette	Diam 300mm, Diam 400mm Diam 500mm
Haubans (pour version fixe)	3 x 120°
Massif béton	600 x 600 x 800 mm

Mât pivotant



Mât fixe

